



Ville de Lausanne
Municipalité

case postale 6904 – 1001 Lausanne

Union des villes suisses
Monsieur Martin Flügel, directeur
Monbijoustrasse 8
Case postale
3001 Berne

dossier traité par LEA/BCD
notre réf. 496249 – A.1/2024/83 – er
votre réf.

Lausanne, le 19 septembre 2024

Prise de position relative à la consultation pour les dispositions d'exécution de la loi sur le CO₂ pour la période postérieure à 2024

Monsieur le Directeur,

La Municipalité de Lausanne a bien reçu votre courriel daté du 3 juillet 2024 concernant la procédure de consultation noté en titre (OCO2 et OMCC). La Municipalité a le plaisir de vous faire parvenir sa prise de position. Des commentaires détaillés figurent en annexe.

Nous tenons à souligner les avancées des nouvelles dispositions d'exécution de la loi sur le CO₂, qui va dans le sens de plus d'ambitions pour la politique climatique suisse. Citons à titre d'exemple les nouveaux encouragements financiers à l'électrification des transports publics ou ceux pour l'utilisation des ressources géothermales.

Toutefois, les nouvelles dispositions, peu contraignantes, paraissent très insuffisantes au regard des enjeux climatiques. Ce constat est renforcé par le manque de visibilité au sujet des ressources financières à disposition des nouvelles aides financières, pourtant essentielles. A titre d'exemple, les seuls projets d'adaptation aux changements climatiques, et en particulier la lutte contre l'effet d'îlot de chaleur urbain, se chiffrent en dizaines voire centaines de millions de francs pour une ville de la taille de Lausanne. Un soutien financier clair et dont le financement est garanti à long terme est nécessaire.

De même, nous regrettons que le rôle des autorités locales ne soit pas reconnu et valorisé, alors même que les villes peuvent agir pour influencer les comportements émetteurs de gaz à effet de serre. Nous pensons en premier lieu à des mesures limitant le trafic de transit ou limitant l'accès aux véhicules les plus polluants des centres urbains.

En espérant avoir répondu à votre attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

Annexes : Commentaires article par article